

Licence professionnelle CCF

Collaborateur Comptable & Financier

Objectifs de la formation

L'objectif principal de la licence professionnelle CCF est de permettre l'insertion professionnelle à des postes à responsabilité dans les domaines comptables et financiers, en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable.

Cette formation apporte en dehors des approfondissements théoriques nécessaires dans les domaines de la comptabilité, du droit et de la gestion, une pratique de la finance, du contrôle de gestion et du management des organisations.

A son entrée dans la vie professionnelle, le collaborateur comptable et financier doit être capable :

- de traiter les activités comptables et financières ;
- d'organiser le travail d'une équipe dans un service comptable ou financier ;
- de gérer les relations avec les administrations, les partenaires et les collaborateurs ;
- d'identifier les besoins financiers et de négocier avec les principaux partenaires.

Elle donne aussi la possibilité, pour les étudiants qui le souhaitent, de préparer individuellement les principales épreuves du DCG ou du concours d'accès au Master CCA de l'UPVD.

Publics concernés

- **Formation initiale** : Etudiants ayant validé un parcours à Bac+2 dans les domaines de la gestion, de la comptabilité et de la finance : DEUG ou L2 (Sciences économiques, AES/gestion, Economie/gestion), DUT des spécialités tertiaires (GEA, CJ, GACO) et BTS des spécialités tertiaires (CG, GPME).

Formalités : Informations et candidature sur le site <http://iut.univ-perp.fr>.

- **Formation continue** : Salariés bénéficiaires d'une période de formation ; demandeurs d'emploi bénéficiaires d'actions de formations ; ...

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau 5 (anciennement III) ou titulaires du bac avec une expérience professionnelle d'au moins cinq ans en comptabilité et finance.

Formalités : Informations et candidature sur <https://sfc.univ-perp.fr/>.

Pour toute question relative à la formation continue, s'adresser au SFCA, Service Formation Continue et Alternance de l'UPVD, Université de Perpignan Via Domitia, bât. Z, 52 avenue Paul-Alduy, 66860 PERPIGNAN CEDEX - ☎ : 04.30.19.81.41 - mail : sfc@univ-perp.fr.

- **Formation en alternance** : Etudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, remplissant les mêmes conditions d'accès que pour la formation initiale.

Formalités : Informations et candidature sur <https://sfc.univ-perp.fr/fr/accueil/alternance/espace-candidat/>.
 Pour toute question relative aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, s'adresser au SFCA, Service Formation Continue et Alternance de l'UPVD, Université de Perpignan Via Domitia, bât. Z, 52 avenue Paul-Alduy, 66860 PERPIGNAN CEDEX - ☎ : 04.30.19.81.41 - mail : alternance@univ-perp.fr

Contenus de la formation et horaires

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Sem.	Heures	ECTS
UE1.1 : Compétences juridiques		150,00	15
M111 - Droit de l'entreprise	S5	52,50	5
M112 - Droit social		45,00	5
M113 - Droit fiscal		52,50	5
UE1.2 : Compétences comptables et financières		150,00	15
M121 - Comptabilité approfondie	S5	52,50	4,5
M122 - Contrôle de gestion		46,50	4,5
M123 - Finance		36,00	4,5
M124 - Réglementation comptable		15,00	1,5
UE2.1 : Compétences en management		73,50	5
M211 - Structure et pilotage des organisations	S6	36,00	2,5
M212 - Outils d'organisation comptable		37,50	2,5
UE2.2 : Compétences générales		76,50	5
M221 - Anglais certifié	S6	25,50	1,5
M222 - Système d'information		25,50	2
M223 - Expression et communication		25,50	1,5
TOTAL des heures d'enseignement :		450 heures	40
UE2.3 : PROJET TUTEURÉ		150 heures	8
M231 - Projet tuteuré - Compte-rendu & soutenance	S6		8
UE2.4 : STAGE EN ENTREPRISE		20⁽¹⁾ semaines	12
M241 - Mémoire de stage - Ecrit	S6		7
M242 - Mémoire de stage - Soutenance			5
TOTAL GENERAL :		600 heures	60

⁽¹⁾ 420 heures minimum. Par exemple, 20 semaines de 3 jours à 7 heures en entreprise, soit $20 \times 3 \times 7 = 420$ heures.

Planning de la formation

Mois	Semestre	Durée	Déroulement de la formation
septembre à mi-janvier	S5	16 semaines	UE1.1 & UE1.2 : 300 heures d'enseignement, soit environ 19h/semaine du mercredi au vendredi. UE2.3 : 36 heures de projet tuteuré, environ 2h/semaine du mercredi au vendredi.
mi-janvier à fin mai	S6	17 semaines	UE2.1 & UE2.2 : 150 heures d'enseignement, soit environ 9h/semaine du jeudi au vendredi. UE2.3 : 88 heures de projet tuteuré, soit environ 5h/semaine du jeudi au vendredi. UE2.4 : stage sur 17 semaines environ, soit 21h/semaine du lundi au mercredi.
fin mai à fin juin		5 semaines	UE2.3 : 26 heures de projet tuteuré, soit environ 6h/semaine le vendredi. UE2.4 : stage sur 3 semaines, soit 21h/semaine du lundi au mercredi. Fin mai/début juin : épreuves du DCG pour les étudiants concernés. Dernière semaine de juin : soutenances du projet tuteuré et du mémoire de stage.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu des connaissances et des compétences.

Information et inscription

Responsables pédagogiques : Muriel AVEZOU & Christelle SANTANACH

Dossier de candidature et informations : <https://iut.univ-perp.fr/>

IUT département G.E.A, Chemin de la Passio Vella - BP 79905 - 66962 PERPIGNAN Cedex 9

☎ 04 68 66 24 10 - 📠 04 68 66 24 14 - mail : gea-iut@univ-perp.fr.

